

COMMUNE LES ALBRES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 Avril 2023

Excusés : Delphine FLOUVAT

Ordre du jour :

- Compte rendu des précédentes réunions
- Vote des Taxes
- Vote CFU
- Vote Affectation de résultat
- Vote BP 2023

Compte rendu de la séance du 17 Février 2023 :

Le conseil municipal a délibéré sur plusieurs points :

- > Adhésion au CAUE
- > Délégation du conseil municipal à Monsieur le Maire pour signer tout document pour la souscription d'un prêt court terme
- > Prime de télétravail
- > Publicité des actes maintiens du registre papier disponible à la demande des administrés

Eclairage Public L'option retenue est la mise en place de lampadaires à énergie solaire.

Salle des Fêtes : un plan pour l'éclairage est à faire. Devis présenté par Monsieur le Maire a été retenu par le conseil municipal.

Pour les travaux sur le sanitaire handicapé : problème de communication avec le plombier

Couvent : Une étude des financements est en cours.

Multiservice : Souhait de mise en place d'une chambre froide : à l'extérieur du bâtiment sous le hall de livraison. Point dégâts des eaux : l'assurance a payée l'indemnité mais a retenue de la vétusté.

Foyer des jeunes : à vider.

Ecole : des dessins au sol seront réalisés par les agents de la communauté de communes, en suivant un plan dessiné par la directrice de l'école.

Les élèves souhaitent la mise en place de poubelles (projet école éco-label) dans la cour de récréation, à mettre en place

Les élèves souhaitent également planter une haie (projet école éco-label), des plants sont à commander par la commune auprès de la pépinière départementale.

Cabane à Livres : Les matériaux de couvertures ont été commandé par les agents de la communauté de communes.

I) Compte Financier Unique 2022 :

Le conseil municipal vote le compte financier unique 2022, arrêté avec les résultats suivants :

- Budget Principal = Excédent de clôture de 69 0839.09 €
- Budget Assainissement = Excédent de clôture de 32 658.37 €
- Budget Multiservices = Déficit de clôture 75 473.16 €
- Budget Régie de transport = Excédent de clôture de 14 580.65 €

Le conseil municipal approuve le Compte Financier Unique 2022

II) Affectation du Résultat 2022

Le budget principal à un excédent de fonctionnement de 164 131.63€, mais un déficit d'investissement de -94 292.54€. Afin de combler ce déficit ; une partit de l'excédent de fonctionnement, soit 94 292.54€, est affecter au résultat d'investissement pour équilibrer le budget.

Le budget assainissement à un excédent de fonctionnement de 9 677.85€, mais un déficit d'investissement de -22 980.52€. Afin de combler ce déficit ; une part de l'excédent de fonctionnement, soit 9 677.85€, est affecter au résultat d'investissement pour équilibrer le budget.

Le budget multiservice à un excédent de fonctionnement de 14 213.25€, mais un déficit d'investissement de -89 686.41€. Afin de combler ce déficit ; une part de l'excédent de fonctionnement, soit 14 213.25€, est affecter au résultat d'investissement pour équilibrer le budget.

III) Vote du Budget

Le conseil municipal adopte les budgets 2023 équilibrés aux montants suivants :

BUDGET PRINCIPAL		
Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	314 917.09€	314 917.09€
Investissement	295 837.48€	295 837.48€
BUDGET ASSAINISSEMENT		
Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	44 067.85€	44 067.85€
Investissement	53 444.21€	53 444.21€
BUDGET MULTISERVICES		
Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	25 092.52€	25 092.52€
Investissement	116 486.17 €	116 486.17 €
BUDGET REGIE DE TRANSPORT		
Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	18 200€	18 200€
Investissement	25 480.65€	25 480.65€

IV) Questions Diverses

Site internet devis à demander au SMICA

WC de la salle des fêtes : travaux en cours

Adressage : contacter la poste pour la prestation complète. Un courrier est à préparer : attestation administrative, flyer de la poste et un courrier explicatif. Rechercher le fichier excel de l'adressage, la distribution est prévue le 22 Avril.

Fin de séance